



Au sommaire :

**Résultats  
des Elections Professionnelles**

p.1 :

**Au Comité Technique Ministériel, la FSU confirme sa place de première fédération de l'Education nationale avec 40,62 % des voix**, très loin devant la seconde organisation : FSU : 7 sièges, UNSA : 4, CGT : 1, SUD : 1, FO : 1 et SGEN-CFDT : 1. Vous trouverez tous les résultats des votes aux élections professionnelles sur le site du SNUipp-FSU 93.

Le Conseil syndical du 8 novembre analysera ces résultats à l'aune des difficultés rencontrées par les collègues dans toutes les opérations de vote.

Le SNUipp-FSU 93 remercie tous les collègues qui ont voté pour ses listes.

p.2 :

**Projet de loi de finances 2012 :  
*plan d'asphyxie de l'école !***

p.3 à 5 :

**Défense des RASED  
*Actions départementales***

p.5 :

**Indemnités ECLAIR :  
*la même somme pour tous !***

p.6 :

**Maternelle :  
*Evaluation et «programme lecture»***

# Le projet de loi de finances 2012

**En 2012, aux 5 700 suppressions d'emplois prévues dans le 1<sup>er</sup> degré, s'ajoute la suppression des surnombres maintenus en 2011, ce qui porte à 7 645 la baisse du nombre d'emplois entre 2011 et 2012...**

| Evolution des emplois par action (PAP)   |         |         |       |                     |
|--|---------|---------|-------|---------------------|
|  | 2011    | 2012    |       | Evolution 2011-2012 |
| 01- Enseignement préélémentaire          | 86 124  | 84 296  | -1828 | -2,12%              |
| 02- Enseignement élémentaire             | 165 428 | 162 327 | -3101 | -1,87%              |
| 03- Besoins éducatifs particuliers       | 26 321  | 25 271  | -1050 | -3,99%              |
| 04- Formation des personnels enseignants | 5 604   | 5 604   | 0     | 0 %                 |
| 05- Remplacement                         | 27 211  | 26 134  | -1077 | -3,96%              |
| 06- Pilotage et encadrement pédagogique  | 14 339  | 13 788  | -551  | -3,84%              |
| 07- Personnels en situations diverses    | 1 244   | 1 206   | -38   | -3,05%              |

## Non remplacement de deux sur trois...

**Evolution des emplois : on passe du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux qui part en retraite au non remplacement de deux sur trois... Tout est dans la nuance !**

A la rentrée 2012, le programme « enseignement public du premier degré » qui scolarise plus de 5,7 millions d'élèves devra rendre 5 700 emplois. A noter que le gouvernement va au-delà du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux puisque 8 700 départs sont prévus en 2012. **C'est 65,51% des départs à la retraite d'instits et PE qui ne sont pas remplacés.**

### Dans les classes :

Le PAP (projet annuel de performances) précise qu'« à la rentrée 2012, conformément à l'annonce faite par le Président de la République, le solde des ouvertures et fermetures de classes sera équilibré au plan national mais tiendra compte, dans chaque académie, des évolutions de la démographie des élèves ».

Comment alors le gouvernement va-t-il fermer 1828 emplois en maternelle et 3101 emplois en élémentaire selon le tableau ci-dessus ? Ces chiffres expliquent nos craintes sur les RASED et le remplacement.

**Afin d'atteindre ces objectifs, les recteurs pourront utiliser les leviers suivants :**

1. Intervenants langue.
2. Rased.
3. Remplacement des enseignants absents.
4. Taille des classes dans les écoles maternelles et élémentaires.

## RASED

**De moins en moins de moyens, les élèves en difficulté dans les classes, sans réelles solutions d'aide. Moins 1050 postes annoncés mais combien réellement ? Peut-être 3000...**

Jean-Michel BLANQUER, Directeur général de l'enseignement scolaire nous explique que *« l'ensemble des dispositifs de prévention de la difficulté scolaire doit être mis à profit pour apporter une réponse personnalisée aux besoins des élèves »* : comprenez qu'après les 2500 fermetures de postes de RASED entre les rentrées 2007 et 2010 on pourrait bien encore envisager d'en fermer 3000... Qu'à cela ne tienne, tout va bien se passer grâce à *la différenciation pédagogique, l'aide personnalisée, les stages de remise à niveau, l'accompagnement éducatif dans les écoles élémentaires de l'éducation prioritaire.*

## Moins de remplaçants ?

**Le remplacement : moins 1077 postes annoncés, mais où s'arrêtera le curseur ? Moins 2000 emplois ?**

Optimiser les moyens de remplacements ? Leurs solutions : « organiser tout ou partie des sessions de formation continue en dehors des pics d'absence (automne et printemps) et en dehors du temps scolaire » et le recrutement de contractuels ou d'étudiants durant ces pics d'absence. C'est la mise à mort de la formation continue et le recours à l'embauche d'enseignants précaires. Le taux national d'enseignants affectés à des missions de remplacement est passé de 8,39% à la rentrée 2007 à 8,05% à la rentrée 2010. Une nouvelle baisse est annoncée.

## Les crédits pédagogiques ...

Les crédits pédagogiques servent à financer les actions pédagogiques notamment dans le cadre des projets d'écoles. Par rapport à 2011, les crédits pédagogiques ont quasiment été divisés par 4 (3,73) et par 13 depuis 2007. Rapporté au nombre d'élèves du public dans chaque catégorie, cela donne 11 centimes d'euros par élève et par an en maternelle, 25 centimes en élémentaire et 6,8 euros pour les élèves à besoins éducatifs particuliers...

# Défense des RASED

## Actions départementales

Pour le département, dès la rentrée de 2011, c'est 80 postes RASED qui ont disparu de nos écoles laissant démunis les enfants en difficulté scolaire. L'argument qui laisse entendre que l'aide personnalisée remplacerait avantageusement l'intervention des RASED est contredite par de premiers bilans beaucoup moins optimistes sur son efficacité et notamment sur la grande difficulté scolaire, ce que nous disions dès le début.

C'est pourquoi nous invitons toutes les écoles réunies en Conseil d'école à signer la motion pour la défense et l'augmentation des postes RASED.

### RASED : Motion d'école

Le conseil d'école réuni le ..... proteste contre la fermeture de 80 postes de RASED (réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté) en Seine Saint-Denis à cette rentrée 2011.

Au niveau national, un quart des postes RASED ont été supprimés depuis 2008 ; alors que la lutte contre l'échec scolaire devrait être la priorité de l'Ecole, les élèves en difficulté sont les premières victimes des mesures actuelles. Avec les 5700 suppressions de postes à la rentrée 2012, les postes RASED seront de nouveau les premiers fermés. L'aggravation des conditions d'enseignement dans toutes les classes va se poursuivre.

**C'est tout simplement inacceptable.**

Cette année l'effectif total de l'école est de .....élèves, l'intervention du RASED n'est plus que de : (indiquer le temps d'intervention en E, en G et en psychologie scolaire : 1/2 journée, heures...)

.....  
 .....  
 .....

Parce que nous exigeons les moyens nécessaires à la réussite de TOUS les élèves, le conseil d'école réuni ce jour :

- demande le retour des 80 postes E fermés dans le département,
- exige la création des postes permettant d'atteindre le ratio de 2 maîtres E, 1 maître G et 1 psychologue scolaire pour environ 750 élèves (1 groupe scolaire).

Ecole ..... Ville .....

Envoi à : - l'Inspecteur d'Académie,  
 - l'IEN de circonscription,  
 - le SNUipp-FSU 93

**Pour les Rased, on ne doit pas se priver.**



SNUipp  
 Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et Pégis

## Enquête de la DGESCO sur l'activité des RASED : C'est NON !

*Une enquête concernant l'activité des RASED arrive dans les circonscriptions :*

| Circonscription.....  |  |  |                       |       |
|---|--|--|-----------------------|-------|
| Nombre d'élèves suivis au cours de l'année scolaire 2010-2011 |  |  |                       |       |
| Formes d'intervention   | RASED E :<br>Aides à dominante pédagogique | RASED G :<br>Aides à dominante rééducative | Suivis psychologiques | Total |
| Maternelle  |  |  |                       |       |
| CP  |  |  |                       |       |
| CE1   | <b>Enquête DGESCO - 10/2011</b>            |  |                       |       |
| CE2   |  |  |                       |       |
| CM1   |  |  |                       |       |
| CM2   |  |  |                       |       |

Cette enquête, est proposée sur un mode express à retourner pour le lendemain ou le sur-lendemain. Elle est manifestement destinée à quantifier le travail des réseaux d'aide pour voir lesquels vont être fermés.

Compte tenu des annonces prévues dans le Projet de Loi de Finances : les fermetures de postes de RASED sont «un levier» explicite à actionner.

***Le SNUipp-FSU 93 invite les collègues des RASED à refuser de remplir cette enquête et à renvoyer cette lettre à l'IEN (copie au SNUipp-FSU 93).***

Objet : Enquête ministérielle RASED.

Madame l'Inspectrice, Monsieur l'Inspecteur,

Cette enquête, sur un mode express , à rendre dans des délais très rapprochés ne nous permet pas d'inclure tout le travail de proximité des RASED que nous faisons au quotidien auprès des équipes :

- Travail de prévention, d'observation, de concertation avec les enseignants.
- Temps de concertation au sein de l'équipe RASED (synthèses RASED).
- Travail de concertation avec les conseils de maîtres et de cycles, les réunions de rentrée et conseils d'écoles, les équipes éducatives, les équipes de suivi de scolarisation, les rencontres avec les parents, le lien avec les partenaires extérieurs et les interventions d'urgence dans les écoles.
- Réduire notre travail à quelques chiffres dans un " tableur électronique " nie l'ampleur, la diversité des situations que nous avons à traiter dans le cadre de nos missions.
- Nous considérons que l'évaluation de notre travail ne peut se résumer à un bilan quantitatif partiel, sans travail de concertation et d'animation pédagogique nécessaire pour améliorer notre formation et nos " performances "...

Dans ces conditions, et dans le cadre d'une action collective syndicale, nous refusons de remplir l'enquête que vous nous avez transmise.

Veillez croire, Madame l'Inspectrice, Monsieur l'Inspecteur à notre profond attachement et engagement au service public d'éducation.

Mmes et Mrs .....

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
DU SNUipp-FSU DU 10 OCTOBRE**

La nature des 5 700 suppressions de postes programmées pour la rentrée prochaine dans le premier degré commence à se dessiner. L'an dernier, la purge budgétaire avait prioritairement ciblé les postes «classe». Cette année, les coups de ciseaux devraient être avant tout destinés aux postes d'enseignants RASED déjà bien affaiblis par plusieurs années de coupes claires.

Le ministère fait aujourd'hui peu de mystère sur ce scénario dévastateur. Il a clairement affirmé que les postes «hors-classe», ressources pourtant essentielles pour les élèves et le fonctionnement de l'école, allaient être une cible privilégiée. Et pour cause ! La rue de Grenelle se doit de tenir l'engagement du président de la République de maintenir le même nombre de classes à la rentrée prochain : à quelques encablures des présidentielles, l'Elysée ne veut pas revivre les mobilisations de parents, d'élus et d'enseignants contre les suppressions de classes.

Au final, le ministère a prioritairement trois types de postes dans son viseur : 700 postes d'intervenants langues, 3 000 RASED et 2 000 enseignants remplaçants. Des coups de rabots menacent aussi les conseillers pédagogiques. De plus, dans les écoles qui attendent des élèves supplémentaires, les ouvertures de classes seront impossibles et la scolarisation des moins de trois ans va poursuivre sa chute. Ainsi mise en œuvre cette politique laisserait des élèves en difficultés sans aide spécialisée, des classes sans remplaçants, des effectifs encore plus chargés. A moins qu'il ne soit prévu de recourir à des contractuels précaires pour enseigner dans les écoles comme le Rectorat de Paris vient de l'annoncer.

Ces choix budgétaires conduisent l'école dans une impasse. Le SNUipp-FSU va poursuivre sa campagne d'interpellation des parlementaires contre le vote des suppressions de postes. Il appelle les enseignants à se mobiliser dans les semaines qui viennent.

## **Indemnités ECLAIR : la même somme pour tous !**

***Rupture avec le système de traitement existant, mesure en trompe-l'œil qui isole les collègues, introduction du «mérite» et risque de division des personnels en les mettant en concurrence...***

Le décret n°2011-1101 du 12 septembre 2011 crée, à compter du 1er septembre 2011, une indemnité spécifique ECLAIR. L'arrêté du 12 septembre 2011 en fixe le taux annuel.

Les ECLAIR se mettent progressivement en place. Selon Jean Michel Blanquer, directeur de la DGESCO, «le réseau ECLAIR va inspirer le reste du système». Tout un programme !

Dans le 1er degré, cette indemnité concerne tous les enseignants qui exercent dans les écoles et établissements relevant du programme ECLAIR, qu'ils soient titulaires ou non. Dans les écoles et établissements anciennement ZEP, elle se substitue à l'ISS ZEP.

**Cette indemnité comprend une part fixe éventuellement complétée par une part modulable.**

La part modulable sera allouée aux seuls enseignants qui accomplissent l'intégralité de leurs obligations de service en ECLAIR et «qui se voient confier, à titre accessoire, des activités, des missions et des responsabilités particulières au niveau de l'école ou de l'établissement».

*(lire l'article complet sur le site du SNUipp-FSU 93).*

**Dès maintenant, le SNUipp-FSU invite les collègues en ECLAIR à se positionner collectivement** : refusons la division, exigeons la même somme pour tous ! Utilisez la motion nationale du SNUipp :

### **Motion du conseil des maîtres**

**à adresser à l'IA sous couvert de l'IEN  
(et un double au SNUipp-FSU 93).**

### **Indemnités ECLAIR : la même somme pour tous !**

Le décret du 12 septembre 2011 institue une nouvelle indemnité spécifique pour les enseignants exerçant en ECLAIR. Grande première, cette indemnité comprendra une part modulable annuelle versée aux enseignants selon leur investissement particulier et sur des critères non définis.

Nous, les enseignants de l'école.....  
sommes en désaccord total avec ces mesures de différenciation arbitraires.

L'indemnité spécifique que nous percevons du fait de notre engagement professionnel en Education prioritaire doit être la même pour tous ! Elle doit être revalorisée.

Ensemble, nous nous engageons pour la réussite de nos élèves. Ensemble, nous voulons être reconnus. Nous demandons de pouvoir exercer notre métier en toute sérénité et professionnalité avec du temps de concertation, du travail en équipe.

*C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Bruno Loszach, responsable SNUipp de Neuilly s/Marne/Neuilly-Plaisance jusqu'en 2010. Il était engagé auprès des élèves et des collègues, il défendait le projet d'une autre école. Nous assurons à sa famille, ses amis, ses collègues tout notre soutien.*

## **Evaluation en grande section : Le pas en arrière du ministère**

*Le ministère vient d'annoncer au SNUipp-FSU que le dispositif d'évaluation des enfants de grande section ne serait plus obligatoire. Pas suffisant, le syndicat demande qu'il ne se mette pas en œuvre.*

**P**remier recul. La levée de bouclier de toute la communauté éducative, abondamment relayée par les médias, aura marqué un premier point. Plus question, apparemment, d'une passation obligatoire en novembre prochain comme il était initialement envisagé. Plus question non plus d'étiqueter des enfants «à risque» ou à «haut risque» terminologies empruntées à l'épidémiologie, et qui n'ont rien à voir avec la pratique, pour ne pas dire à l'éthique professionnelle des enseignant-e-s en école maternelle.

### **Le conflit reste entier**

On ne parle plus au ministère d'évaluation mais d'un «dispositif», d'un «protocole», qui devait pourtant être mis en place en novembre et n'est, semble-t-il à ce jour, même pas «stabilisé». Tout ceci n'est pas sérieux ! Ces annonces à l'emporte-pièce, sans concertation aucune, sont sources de déstabilisation professionnelle pour des enseignants qui réclament avant tout de la sérénité et de la reconnaissance dans l'exercice de leur métier.

En tout état de cause, rien n'est réglé. Cette confusion des genres entre ce qui relève du médical et de la pédagogie, entre comportements et apprentissages n'est pas acceptable. Le SNUipp-FSU persiste à s'y opposer et demande qu'un tel dispositif ne se mette pas en place. L'école maternelle ne saurait être le lieu du tri. Le SNUipp réaffirme son caractère préventif, loin de toutes formes de stigmatisation. Pour cela, le travail des enseignants, des RASED et des médecins scolaires sont indispensables, à l'opposé de tout formatage, de tout étiquetage.

**Le SNUipp-FSU 93 invite les collègues  
de grande section des communes de  
La Courneuve, Clichy sous Bois et Montfermeil  
engagés dans l'expérimentation «Programme lecture (Zorman)»  
à une réunion le :  
Jeudi 10 novembre 2011 à 18 h  
à la Bourse Départementale du Travail (Salle de Commission n°1)  
1 place de la Libération à Bobigny (Tramway : Station «Place de la Libération»)  
pour établir ensemble une première évaluation critique du dispositif.**